



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier suivi par le bureau des espaces protégés ET2/DEB/DGALN/MTE

PARTICIPATION DU PUBLIC – MOTIFS DE LA DÉCISION

**Motifs du décret portant extension et modification de la réglementation de la
réserve naturelle nationale des Terres australes françaises**

NOR : TREL2201472D

soumis à participation du public du 22 novembre 2021 au 13 décembre 2021

Conformément à l'article L.123-19-1 du Code de l'environnement, le projet de décret relatif à l'extension de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises a été soumis à une procédure de consultation du public.

Cette phase de consultation a consisté en une publication préalable des pièces du dossier relatif à l'extension de la réserve naturelle des Terres australes françaises, incluant la synthèse du dossier d'opportunité et le projet de décret, par la voie électronique dans des conditions permettant au public de formuler des observations.

La consultation du public, organisée du 22 novembre au 13 décembre 2021, a donné lieu à 87 observations qui ont été prises en compte au titre de la présente consultation.

Ces observations témoignent d'un très fort soutien au projet, avec 82 avis explicitement favorables (94,25 %), dont 20 avis associés de recommandations.

Le principal point relevé concerne l'importance d'affecter à la future réserve naturelle étendue les outils et les moyens nécessaires pour assurer la gestion et la surveillance du site. Ce point est évidemment essentiel, il concerne toutefois la mise en œuvre du projet et n'appelle pas, en tant que tel, de modification du texte soumis à la consultation.

Compte-tenu des éléments exposés *supra*, le texte n'est pas modifié au titre de la participation du public.